

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

	UN AN	MOIS	SEMAINE
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :
Exclusivement
AUX BUREAUX DU JOURNAL
A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

UNE SÉANCE TUMULTUEUSE

LE GUET-APENS DE CASSAGNAC. - VICTOIRE DU CABINET

LA JOURNÉE

La fin des débats de l'interpellation relative à la politique du cabinet a eu lieu hier devant la Chambre. M. Méline a répondu au discours de M. Bourgeois, puis a fait le procès de la finance juive, son discours a été très applaudi bien que hâché par les protestations furieuses de l'extrême gauche. Les chefs radicaux ont exigé du ministre qu'il répudiât l'appui des voix catholiques. Une motion dans ce sens repoussée par le gouvernement a été adoptée par la majorité opportuno-radico-socialiste.

Les Espagnols ont eu quelques rencontres à Cuba et aux Philippines avec les insurgés. Ces derniers ont subi à plusieurs reprises des pertes assez sérieuses.

Des nouvelles reçues de New-York nous apprennent que la situation des Américains à Cuba se présente sous de moins riantes aspects. Les troupes sont très affaiblies par le climat et par le manque d'eau.

Un Programme ?

C'est la question qui se pose, grave, pressante, dans l'esprit des députés catholiques : « Quel doit être notre programme d'action dans le Parlement ? »

Il s'agit de la défense des intérêts religieux. Le but que nous poursuivons est triple : tout d'abord, empêcher qu'aucune nouvelle atteinte ne soit portée à la liberté de conscience des catholiques et aux droits de l'Eglise; ensuite, obtenir que les lois existantes soient appliquées avec le moins de brutalité et le plus de modération possible; enfin, tâcher d'introduire dans quelque-une de ces lois une certaine amélioration qui la rende moins odieuse, moins injuste, moins fustigée. Personne ne peut croire sincèrement que la nouvelle Chambre soit prête à abroger les « lois intangibles » ni à reconnaître aux catholiques le droit à la pleine liberté. Par conséquent, inscrire cette abrogation et cette reconnaissance dans un programme d'action parlementaire ne serait qu'une vaine parade; les proposer à la Chambre équivaldrait presque à une trahison.

Mais comment assurer la réalisation du triple but indiqué plus haut, qui seul paraît être pratiquement possible ?

Les députés qui veulent effectivement que l'on respecte les libertés et les droits de la conscience religieuse des catholiques, qu'ils soient monarchistes déclarés, conservateurs incolores, ralliés sans réserve ou francs républicains, forment dans la Chambre l'appoint nécessaire d'une majorité antiradicale et antisocialiste. C'est un fait constant, dont tout ministre modéré devra tenir compte dans les calculs de sa politique. Donc il existe une force parlementaire pour la défense des intérêts religieux du pays; et comme toute force est un principe de résistance et d'action, il est possible que les catholiques, dans le Parlement, résistent à l'oppression et agissent pour se faire respecter. Leur premier soin doit donc être de conserver un ministère qui ait besoin d'eux pour s'assurer une majorité solide. Ce sera la base et le point de départ de leurs opérations.

De ce ministère qu'exigeront-ils, en échange de leur concours ? La prudence leur dicte ce sage conseil : N'exigez rien qui doive avoir pour effet inévitable la désagrégation de la majorité modérée et la reconstitution d'une majorité anticléricale. Procéder autrement, montrer des exigences inacceptables pour les progressistes, ce serait, en détruisant la majorité dans laquelle nous sommes une force, nous suicider po-

litiquement. Mais il est très difficile, il faut l'avouer, de marquer la limite des exigences que le parti républicain progressiste peut et doit accepter de la part des catholiques. Sans nul doute nous pouvons exiger, et l'on doit nous accorder, que la législation dont les catholiques se plaignent ne soit pas aggravée. De nouvelles lois antireligieuses ne seraient faites par un ministère de modérés qu'avec l'alliance momentanée des radicaux et des socialistes. Une telle alliance serait une trahison envers les catholiques; et ceux-ci auraient le devoir de faire expier cette faute, cet attentat, aux modérés.

Nous pouvons exiger aussi, et l'on doit nous accorder de bonne grâce, que les lois qui violent nos droits et nos libertés ne recourent qu'à une application mesurée et le moins vexatoire possible. Cette apparente exigence est en réalité pour les catholiques un dur sacrifice qu'ils font à la France, dont les affaires sont mieux gérées par un ministère Méline que par un ministère Bourgeois ou Brisson; mais il est de toute nécessité que les modérés, puisqu'ils ne peuvent renoncer à appliquer les lois existantes, observent du moins la mesure imposée par les égards dus à ceux qui sont leurs alliés nécessaires dans la lutte contre le radicalisme et le socialisme. Ai-je besoin de dire que, par cette concession ou plutôt par cette tolérance d'une politique néfaste, les députés catholiques ne demandent ni n'approuvent l'application des lois contre lesquelles ils ne cessent de protester et de réclamer ? L'unique chose qu'ils exigent, et qui mérite d'être louée, c'est la mesure dans l'exécution. N'est-ce pas un bien que de s'efforcer d'amoindrir un mal ? Vienne le jour où le parti républicain n'étant plus hanté par le spectre du cléricisme ne sera plus exposé à redevenir persécuteur, l'heure de la justice aura sonné pour les catholiques, et ceux-ci pourront, sans crainte de disloquer les majorités et de renverser les ministères des modérés et des progressistes, sans mettre en péril les intérêts de la France, exiger alors que les lois de la République respectent et garantissent tous les droits de la conscience chrétienne ! En attendant, que doivent-ils faire, sinon supporter ce qui est inévitable et tâcher que les lois mauvaises aient de moins funestes effets ?

Quant aux améliorations à introduire dans le texte même des lois, pourquoi la majorité progressiste du ministère Méline nous refuse-t-elle, par exemple, ce que demandait le conseil général des Vosges, dont M. Méline est membre et que présidait M. Jules Ferry, au sujet de la loi scolaire, à savoir, que, dans certains cas et sous certaines conditions, il soit permis au père de faire le catéchisme dans l'école ? Ou encore que le père puisse, d'accord avec l'instituteur, lorsque les circonstances l'exigent, réunir les enfants dans l'église, même pendant les heures des classes ? Quelle atteinte ces mesures, inspirées par le respect des consciences, porteraient-elles au principe « intangible » de la neutralité religieuse de l'enseignement ? Voilà donc quel pourrait être le programme d'action parlementaire des catholiques sur le terrain religieux : d'abord, soutenir un ministère modéré; ensuite, exiger quelque amélioration qui ne touchât point aux principes mêmes des lois anticléricales, et tenir la main à ce que ces lois ne soient exécutées qu'avec modération.

Mais les députés catholiques auront-ils la force parlementaire que leur rôle dans une majorité modérée peut leur assurer, s'ils ne se groupent point sur le terrain constitutionnel et s'ils n'ont pas un chef sincèrement républicain, habile, résolu, énergique ? Inutile d'insister, n'est-ce pas ?

Abbé GAYRAUD.

LA GROSSE NÉGRESSE

C'est la femme — les méchants disent « peut-être », du président de la République d'Haïti.

Elle a 55 ans, elle est très grosse et très noire et Sa Ventripotence est en train de créer un conflit international entre la République noire et la nôtre.

Il s'agit d'un crépage de chignons rendu tout à fait pittoresque par la qualité des combattantes.

Voici l'aventure :

A Port-au-Prince, capitale d'Haïti, demeure une Française de la Martinique, Madame Hermance Alfred, décorée de la médaille à ruban tricolore pour avoir sauvé dans une épidémie de fièvre jaune, 70 Français.

Cette femme de bien, très estimée dans le pays, a le tort de posséder une nièce et de louer pour elle, à l'église de Port-au-Prince, une chaise qui eut le don de séduire Madame la présidente.

Madame Hermance Alfred refusa de la céder et l'on put voir dans la cathédrale de Port-au-Prince, la nièce, présidente, arrivant au milieu d'une messe, couvrir d'injures la pauvre nièce tout ahurie, et finalement la rouer de coups.

— Oui, monsieur, disait à un de nos confrères parisiens madame Alfred, dans son parler créole, oui, elle a frappé Mlle Alice Bénardine, âgée de dix-neuf ans, élevée au pensionnat de Ste-Rose de Lima, à Port-au-Prince. Tout le public faisait : « Ah ! ah ! » Ces cris me firent me retourner. Quand je vis qu'elle frappait ma nièce, je dis : « Ah ! madame la présidente, vous n'êtes pas indulgente. Grâce pour elle ! » Pensez donc, monsieur, c'était honteux. Une femme de cette grosseur ! Et puis elle m'a dit aussi des injures : que j'étais une vermine et que tous les Français étaient des vermines. Et cila... et cila... j'emmenai ma nièce et rentrai à la maison, où je trouvai le général de la police et six commissaires...

Mais voici que l'histoire cesse d'être drôle : Le général et les commissaires attendaient madame Alfred pour lui signifier un arrêté d'expulsion. C'était la ruine pour cette femme qui dirige un restaurant et supporte les charges d'une famille de huit enfants qu'elle élève.

Naturellement elle fut aussitôt trouver le représentant de la France en Haïti.

Ce ministre plénipotentiaire, M. Théodore Meyer, après avoir mûrement réfléchi, lui répondit : ce qu'elle avait trébuché d'avoir une affaire de chaise à régler avec la présidente, mais qu'il n'y pouvait rien et ne voulait pas s'en mêler !

Voilà où en est la France « puissante et respectée au dehors » suivant les clichés officiels, ou plutôt voici comment elle est représentée.

Si nous avons partout des ministres du modèle Meyer, les nègres plus ou moins bon teint doivent avoir de nous une singulière opinion.

Le consul des Etats-Unis a dit le mot de la fin. « Je regrette, a-t-il dit à l'expulsion, que vous ne soyez pas américain. »

Tout commentaire affaiblirait cette simple réflexion.

J. A.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 14 juin 1898

Avant la Séance

L'animation d'hier a un peu disparu aujourd'hui. Le public est peu nombreux. On prévoit cependant une séance plus orageuse qu'hier.

Comme on le sait, les orateurs inscrits sont MM. Trouillot, Dujardin-Beaumetz, Vallée et Drumont. On annonce également l'intervention de MM. Millevoye et Lasies.

Un ordre du jour a déjà été déposé par M. Ricard (Côte-d'Or).

Le groupe des républicains progressistes a chargé M. Ribot de soutenir à la tribune un ordre du jour affirmant la politique d'union républicaine pour l'accomplissement des réformes démocratiques.

Cet ordre du jour est déjà accepté par M. Méline.

La Séance

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 h. 20.

M. Déroulade présente des observations sur le procès-verbal. Il n'a pas dit dans une interruption : « Si César était là, vous n'y seriez pas » ; il a dit : « Si César était là, vous n'en seriez pas là » (Interruptions).

M. Déroulade qui veut développer son interruption est arrêté par le président.

La Chambre reprend ensuite la suite de la discussion des interpellations de MM. Millerand, Dujardin-Beaumetz, Trouillot et Vallée, sur la politique générale du gouvernement.

Les Interpellations

M. Deschanel. — La parole est à M. Trouillot.

M. Méline. — Je demande la parole.

M. Deschanel. — La parole est à M. le président du conseil.

M. Méline monte à la tribune. (Mouvement d'attention.)

M. Méline veut répondre à M. Léon Bourgeois. Des ses premiers mots, il est interrompu à gauche et quand il dit qu'il n'a pas fait d'alliance avec la droite, on sent que la séance sera houleuse.

M. Méline à M. Bourgeois

M. Méline. — M. Léon Bourgeois oublie les alliances que le parti radical a faites autrefois avec la droite. Le seul reproche qu'on fait à la droite aujourd'hui est d'être devenue gouvernementale. Le parti radical a signifié leur congé aux modérés en prenant le pouvoir.

Quand M. Bourgeois est arrivé aux affaires, les modérés cependant ne l'ont pas combattu. Au début, ils lui ont donné leur concours, notamment dans le vote du budget des cultes et les crédits pour l'ambassade du Vatican, mais l'ont abandonné au moment où il défendait son projet d'impôt global et progressif sur le revenu. Ils sont con vaincus, contrairement à M. Bourgeois, que l'avènement du parti socialiste serait la ruine de la République et exposerait la France à de redoutables catastrophes. (Applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche.)

Quand, à mon tour, j'ai pris le pouvoir, j'ai apporté un programme nettement républicain, un programme nettement démocratique. (Vives protestations à gauche, applaudissements au centre et à droite.)

M. Pourquery de Boisserin. — Un programme clérical.

M. le président. — Je vous invite, M. Pourquery de Boisserin, à ne pas interrompre.

M. Pourquery de Boisserin. — Mais on m'interrompt.

M. Deschanel. — Vous êtes de ceux qui peuvent monter à cette tribune. Attendez donc le moment. (Applaudissements au centre et à droite.)

M. Méline. — Mon ministère n'a fait aucune concession à la droite. (Exclamations à gauche; la centre proteste.)

M. Pelletan. — Les hurlements ne sont pas des raisons.

M. Méline. — Si la droite a pratiqué, et c'était son droit, la théorie qu'elle appelle du moindre mal, elle a considéré qu'à côté de la République, dont elle ne se souciait pas, il y avait la France. M. Mesureur, dans un article publié hier, constate que la droite en est réduite à tirer les marrons du feu pour les progressistes ingrats. (Très bien au centre.)

M. Mesureur. — Pourquoi ne pas citer tout l'article. J'ai dit que vous étiez impuissant à lui accorder les satisfactions qu'elle demande sur les lois républicaines, mais vous leur en avez accordé bien d'autres. (Applaudissements à gauche.)

M. Méline continue au milieu du bruit.

M. Férillier se fait rappeler à l'ordre. M. Deschanel. — Rappelez-vous, Messieurs, comment hier on a écouté M. Millerand et M. Léon Bourgeois et comparez. (Vifs applaudissements au centre.)

M. Méline. — L'attitude républicaine du cabinet a été appréciée par les républicains eux-mêmes qui siégeaient à la dernière Chambre, si bien qu'au fur et à mesure qu'on avançait dans la législation le contingent de la majorité républicaine s'accroissait sans cesse. (Applaudissements au centre et sur divers bancs.)

Le gouvernement apporte également à la Chambre actuelle un programme absolument républicain et aussi complet que possible. (Nouvelles protestations à gauche.)

Il demande aux républicains de se grouper sur ce programme, à l'exclusion des articles qui ne peuvent que les diviser. Il faut ce que l'on appelle la trêve des partis. Il n'a pas la prétention de vouloir les supprimer, comme m'en a accusé M. Léon Bourgeois.

Une voix à gauche : Qu'est-ce qui nous restera alors ? (Rires et exclamations.)

M. Méline. — Il est étrange que je sois constamment interrompu quand hier M. Bourgeois a été écouté en silence. (Applaudissements au centre.)

M. Paulin Méry. — Il n'a pas trahi la République, lui.

M. Deschanel. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. Bourgeois. — Je demande à nos collègues la permission de me joindre au président du conseil pour engager mes amis à faire silence. (Vifs applaudissements.)

Cette double mercuriale produit son effet et le président du conseil peut continuer.

M. Méline. — Puisque M. Léon Bourgeois a invoqué l'exemple de l'Angleterre il est permis de demander qu'on se comporte comme en Angleterre où l'opposition quand elle a perdu une bataille collabore avec le gouvernement pour l'aider à mener à bonne fin toutes les questions d'ordre intérieur et national. (Applaudissements au centre et sur divers bancs.)

Il est en est tout autrement. On nous fait une guerre implacable de tous les jours, de tous les instants. C'est dans l'intérêt du pays que le gouvernement a demandé la trêve des partis. (Applaudissements au centre.)

M. Bourgeois pour attirer à lui une majorité apporte un programme que nous ne pouvons accepter. Ce serait une abdication. Il demande l'impôt sur les revenus. (Applaudissements et exclamations à gauche.)

M. Pelletan. — Comme vous au conseil général des Vosges. (Applaudissements à gauche.)

M. Méline. — Je me suis expliqué dix fois à ce sujet. (Exclamations.)

Plusieurs voix : Jamais ! (Bruit.)

M. Méline. — Vous demandez l'impôt progressif sur le revenu global du contribuable. Cet impôt exige qu'on fasse l'inventaire de la fortune personnelle de chaque citoyen. (Protestations à gauche.)

M. Bourgeois fait un geste de dénégation.

M. Cavaignac. — Vous donnez à votre projet une interprétation qui n'a jamais été la nôtre. (Vifs applaudissements à gauche.) La vérité est que M. Bourgeois a déposé un projet d'impôt sur les revenus qui n'exige nullement l'inventaire de la fortune de chaque citoyen. (Applaudissements sur divers bancs à gauche.)

M. Méline. — M. Bourgeois demande encore la révision de la Constitution. Mais cette fois, il veut une révision atténuée, édulcorée.

Hier, M. Millerand a apporté à la tribune un discours radical, et M. Bourgeois, un programme socialiste. (Applaudissements au centre.)

M. Millerand. — La démonstration eût été complète si vous aviez apporté un discours républicain. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Méline. — Je constate que pour vous, le néo-socialisme n'est pas républicain. (Applaudissements prolongés au centre.) Le discours de M. Bourgeois déclare que l'évolution du parti radical vers le parti socialiste, s'est opérée hier. Si la Chambre ratifiait cette politique, le ministère s'il est constitué, devrait avoir deux têtes. MM. Bourgeois et Millerand. (Applaudissements prolongés au centre.)

M. Bourgeois a parlé de défendre la petite propriété contre la puissance de la grande finance. Où commence et finit la petite propriété ? Il a parlé de supprimer certains privilèges, quels privilèges ? Il eût été bon de préciser. Il ne faut pas faire naître des espérances qu'on ne pourrait réaliser. Son néo-socialisme est plus inquiétant que le vrai socialisme. (Applaudissements au centre.)

Une note à l'extrême-droite. — Plus que celui de M. de Mun.

M. Méline. — M. Léon Bourgeois a fait la coupure du parti républicain du côté des socialistes.

L'union avec lui n'est plus possible. Cette union se fera sans lui. Le gouvernement surveillera le péril de droite qui peut surgir demain, mais il est certain que le véritable danger est ailleurs. Les républicains clairvoyants de cette Chambre verront l'abîme dans lequel on veut les entraîner. (Applaudissements au centre, exclamations à gauche.)

C'est toujours le souffle de la Révolution qui a provoqué le souffle de la réaction. (Vives protestations à gauche.)

M. Léon Bourgeois nous conduira à des catastrophes le sourire sur les lèvres. C'est pourquoi le gouvernement ne veut pas le suivre. (Applaudissements prolongés.)

De retour à son banc, M. Méline est vivement félicité par ses collègues.

M. Léon Bourgeois monte à la tribune, salué par les applaudissements répétés de toute la gauche.

M. Bourgeois à M. Méline

M. Léon Bourgeois. — Je veux seulement répondre quelques mots. Les réponses de M. Méline ne m'étonnent pas. Ceux qui étaient à la dernière Chambre savent que chaque fois qu'il a été interrompu, M. Méline transformait son interpellation en interpellations à l'adresse de ses adversaires. (Applaudissements à gauche.)

M. Ribot. — Mais c'est le fond de la politique cela. (Exclamations à gauche.)

M. Léon Bourgeois. — Il faut remettre les choses au point.

Nous ne connaissons à présent que l'ancienne majorité, c'est donc d'elle que l'on doit parler et non d'une que nous ne connaissons pas en ce moment. Ce que la Chambre a à juger, ce n'est pas ma politique, mais celle de M. Méline. M. Méline me reproche d'avoir fait, hier, adhésion au collectivisme. Examinons cette question. Je n'ai nullement fait, hier, adhésion au collectivisme. J'ai dit que

j'étais partisan de l'impôt sur le revenu, impôt qui peut être établi par des procédés différents, mais qui doit aboutir à la connaissance de la fortune individuelle. (Mouvements divers.) Est-ce à l'ordonner l'inventaire de la fortune de chacun ?

Comment peut-on le dire ? Du reste j'ai voté le projet de loi qui établissait cet impôt sans aucun inventaire, projet de loi que M. Méline a combattu. En réalité, ce qui est à retenir, c'est que M. le président du conseil repousse le principe lui-même de l'impôt sur le revenu. (Applaudissements à gauche, dénégations au centre.)

M. Léon Bourgeois. — Eh bien, messieurs, puisque vos dénégations me prouvent que vous acceptez le principe de cet impôt, il faut faire ce que je demandais hier, nous mettre à l'œuvre avec une égale bonne foi et travailler en commun. (Vifs applaudissements à gauche.)

L'honorable M. Méline s'est étonné que j'aie proposé de protéger la petite propriété, il a demandé qu'on formulât des propositions sur ce point. Mais ces propositions ont été déposées sur le bureau de l'ancienne Chambre. Mon système est très simple. Je veux empêcher l'accaparement par les spéculateurs. Je veux conserver et étendre la petite propriété. (Applaudissements à gauche.)

Il faut enfin que ceux qui ont une situation privilégiée au point de vue de l'impôt y renoncent volontairement. C'est la nuit du 4 août qu'il s'agit d'accomplir. (Applaudissements à gauche.)

Chacun ne sait-il pas que les impôts de consommation pèsent plus sur les petits que sur les gros ? Le reconnaître ce n'est pas faire adhésion aux doctrines collectivistes. J'ai toujours combattu, vous le savez comme moi, la doctrine collectiviste mais je ne suis pas d'accord avec M. Méline sur les moyens de les empêcher de se propager. M. Méline croit que ces moyens c'est la politique de résistance. Nous, nous estimons que c'est de faire une politique de réforme.

C'est de multiplier le nombre des petits capitalistes et des petits propriétaires. (Applaudissements à gauche.)

Il faut proportionner l'impôt à l'effort que fait celui qui le paie. La politique de paix sociale c'est la politique du parti républicain, celle de Gambetta. Elle se résume en un mot : « des réformes » (Applaudissements à gauche), et de cet échange d'explications, il résulte simplement ceci : c'est que M. le président du conseil a reconnu une fois de plus qu'il lui était impossible de se séparer de ses collègues de droite.

Discours de M. Drumont

M. Drumont se dirige vers la tribune. (Mouvement de curiosité.)

M. Drumont. — La question juive sera jugée un jour. Pour le moment, je veux simplement répondre à M. Millerand qui a dit que l'antisémitisme se cachait derrière une pensée religieuse et que cette question n'était au fond qu'une question religieuse.

M. Millerand. — Même si elle ne l'était pas, je la condamnerais.

M. Ed. Drumont. — La vérité est que nous n'avons cessé de flétrir toutes ces fortunes scandaleuses fondées sur les ruines et les cadavres. Nous avons flétri les grands accapareurs et les spéculateurs quelle que soit leur religion. Il n'y a pas parmi les chrétiens des hommes possédant 10 millions, comme les Rothschild.

M. Deschanel. — Ne faites pas de personnalités.

M. Mirman. — On a parlé à la tribune de M. Ressayeur et d'autres, pourquoi M. Drumont n'aurait-il pas le droit de citer des noms ? (Bruit.)

M. Deschanel. — Parce que M. Drumont n'est pas dans la question en discussion. C'est une simple tolérance.

M. Marcel Habert. — La tribune est libre pour tout le monde.

M. Drumont. — Il m'est impossible d'aborder la question juive sans parler des Rothschild ou de M. Hirsch qui a laissé 850 millions. Un jour, le tribunal national se réunira pour faire pour les voleurs du présent ce qui a été fait pour les voleurs du passé. (Très bien sur divers bancs.) Ce qui prouve que la question antisémitisme n'est pas une question religieuse, c'est que j'ai été élu par des catholiques, des arabes et des libre-penseurs.

M. Carnaud. — Quelle bouillabaisse ! (Explosion de rires dans toute la salle.)

M. Drumont. — Jamais, je le répète, la question antisémitisme n'a été une question religieuse. Les juifs ont voulu vexer les peuples qui leur donnaient l'hospitalité. Les peuples se sont révoltés. Voilà toute la question juive. Tout le monde reconnaît les dangers que fait courir à la patrie la juiverie avec la haute banque ; c'est la juiverie qui conduit notre politique intérieure et extérieure. C'est elle qui nous a imposé une attitude effaçée dans les affaires d'Orient. C'est elle qui, dans l'affaire Dreyfus, a imposé au gouvernement une attitude équivoque ; c'est elle qui a rendu l'ancienne Chambre impuissante. Tous les ministères quels qu'ils soient sentiront son influence occulte.

M. Lasserre. — Ainsi que l'influence cléricale.

M. Lasies proteste violemment et provoque un tumulte.

M. Barthou. — Je reconnais à M. Drumont le droit de parler de la question religieuse dans une interpellation sur la politique générale, mais pour la loyauté du débat, il vaudrait mieux fixer ce débat à un autre jour.

(Exclamations et rires.) — Vous n'y se-

rez plus ! Elle est bien bonne ! Ah ! ah !
Plusieurs voix. — M. Drumont. — Parlez ! parlez !

M. Drumont. — Je compte bien voir un débat approfondi sur la question algérienne, aujourd'hui je ne veux présenter que quelques observations. L'Algérie a vécu pendant plusieurs jours, sous le régime de la terreur. Des malheureux coupables d'avoir ramassé dans une bagarre, un cahier de papier à cigarettes, ont été condamnés à trois ans de prison. Pourquoi cela ? Parce qu'on a remplacé un gouverneur qui connaissait admirablement l'Algérie par un préfet de police auquel ce pays était inconnu. Le président du conseil a subi l'influence occulte dont je parlais tout à l'heure. M. Cambon s'était intéressé aux colons. M. Lépine, lui, n'a vu les juifs que dans les salons de Paris et il est allé en Algérie pour être l'ami des juifs.

M. Morineau. — Thompson-Reinach. (Bruit.)

M. Drumont. — La question algérienne s'impose aujourd'hui. En tous cas, il faut débarrasser l'Algérie de ce chef de sergents qui, ces temps derniers, n'a pas su faire respecter l'ordre. (Applaudissements sur divers bancs.)

Plusieurs membres. — La clôture, la clôture !

M. Deschanel. — La parole est à M. Trouillot.

M. Trouillot !!!

M. Trouillot. — Je demande à la Chambre de permettre à l'un des auteurs des interpellations de faire connaître la pensée qui les a inspirées. (Au centre, on insiste pour la clôture.)

De nombreux députés quittent la salle. Plusieurs membres demandent une suspension de séance. La suspension est votée.

Après deux épreuves douteuses, la séance est suspendue à 4 heures 10. Elle est reprise à 4 heures 45.

M. Trouillot. — La politique du gouvernement a inspiré des inquiétudes qui ont été ressenties par la fraction la plus modérée de l'opinion. (Protestations au centre.) La Chambre nouvelle approuve-t-elle ou non la politique de M. Méline ?

Il s'agit de savoir si le gouvernement de demain va inaugurer une politique d'union entre les républicains ou continuer la politique d'alliance avec les ennemis de la République. L'appartenance, pour ma part, à cette fraction de l'opinion qui, après avoir soutenu au début le cabinet, a considéré son devoir de se séparer de lui le jour où il a été entendu que son alliance avec la droite allait être définitive.

On n'est jamais obligé de faire une politique qu'on réprouve. Le jour où on est condamné à faire cette politique, on disparaît. (Applaudissements prolongés sur les mêmes bancs.) Vous avez, M. le président du conseil, marché à la tête d'une armée où l'on voit tous les ennemis de la République, qui se valent de vouloir la détruire, qui ont conservé l'intégrité de leurs idées, et, à côté d'eux, des ralliés, dont quelques-uns sont restés indéracinables dans leur haine pour les républicains.

M. Pierre disait un jour à certains ministres : Vous êtes les protégés de l'Empire. Eh bien ! à vous, je vous dis : Vous êtes les protégés du 16 mai !!!

Cette réclamation sensationnelle prononcée avec l'emphasis et l'envie de geste familières à M. Trouillot, les murailles se sont ébranlées, ce qui semble beaucoup étonner l'orateur. Il a été de l'irrévérence vis-à-vis de sa personne. Dans les tribunes, on rit, on piffoie, on s'esclaffe. M. Trouillot, qui attendait mieux, prend tout de même cela pour du triomphe.

M. Méline hausse les épaules.

M. Trouillot. — Votre politique a-t-elle au moins été amnistiée par les résultats ? Vous avez promis de faire l'union. Vous avez fait la désunion. (Applaudissements à gauche.) Il s'est formé en France, deux blocs, les blancs contre les bleus, vous ne changez pas cela, et si vous avez promis de vous faire les amis de ce côté (M. Trouillot montre la droite d'un geste immense), on ne vous les a pas rendues, vous êtes arrivés à séparer ce qui était uni, en maintenant la bataille des républicains les uns contre les autres, et en faisant une guerre fratricide.

M. Sembat. — C'est le ministère du mensonge !

M. Trouillot. — Quant au programme du cabinet, on connaît depuis deux ans et demi. Il présentait des réformes fiscales, il disait que la réforme des droits de succession était devant le Sénat et qu'il en poursuivait avec énergie la réalisation. L'a-t-il fait aboutir ? Il a fait des promesses qu'il n'a jamais tenues. (Très bien à gauche.)

Que sont devenus ses projets de réforme fiscale ? Il les a successivement abandonnés ou ils ont échoué devant la commission du budget, qui, par exemple, a rejeté toutes ces ruines, il n'y a qu'une chose qui reste debout, c'est le ministère qui les avait proposés.

Il a abouti sur un point : on a réduit de 25 millions l'impôt foncier, mais ce n'est même pas le projet du gouvernement qui a été voté, tant il était incohérent.

Votre œuvre la voici : Vous avez duré, vous avez vécu, vous avez été à la fois le ministre le plus stérile et le plus long. (Vives acclamations.) Osez-vous poser à la Chambre la question suivante : Approuvez-vous la politique faite depuis deux ans ? Il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque, tout le monde vous condamne. Mais il y en aura qui n'auront pas le courage de leur opinion. Je prie la Chambre de faire l'union des Républicains et de renoncer à la politique des discordes.

Réplique de M. Méline

M. Méline monte à la tribune. Grand mouvement d'attention.

M. Méline. — J'accepte que la question soit posée devant la Chambre comme le demande l'honorable M. Trouillot. Je veux qu'on dise et celui qui est à cette tribune a trahi depuis deux ans le pays et la République. (Applaudissements au centre.)

A gauche : Ouil ouï !
M. Méline. — Parmi ceux qui nous ont donné jusqu'ici leur appui il y a au moins 50 à 60 députés qui faisaient partie des 363. Est-il vraiment besoin de dire ici que nous aimons sincèrement la République ? (Applaudissements au centre.)

Mais précisez les accusations ! Si nous n'avons pas abouti, c'est que l'opposition nous a empêchés. (Applaudissements prolongés au centre.) Mais, malgré les difficultés que semait sur son chemin cette opposition intransigente, le cabinet a fait voter la loi des accidents, la loi sur les octrois, la loi sur les assurances agricoles et bien d'autres réformes encore. (Applaudissements prolongés.)

Je fais appel encore une fois au concours des républicains. Le gouvernement attend avec confiance la décision de la Chambre. Si cette confiance lui fait défaut, il sait ce qu'il lui reste à faire. (Applaudissements au centre et à droite.)

Encore M. Trouillot !

M. Trouillot. — Je n'ai que deux mots à dire. M. Méline vient de prendre l'engagement de poser à la Chambre la question suivante : La Chambre approuve-t-elle la politique de M. Méline et passe à l'ordre du jour. Si elle n'est pas disposée, je la dépose.

La clôture est prononcée.

LES ORDRES DU JOUR

M. Deschanel. — J'ai reçu plusieurs ordres du jour : 1° de M. Henri Ricard ; 2° de MM. Ribot, Dupuy, Poincaré, Jonard, et L. Leygues ; 3° de M. Trouillot ; divers autres ordres du jour qui avaient été déposés sont retirés.

M. Ricard déclare céder son tour de priorité à l'ordre du jour de M. Trouillot. M. Méline. — L'ordre du jour de M. Trouillot qui vise la politique du gouvernement lui fait trop d'honneur, aussi le gouvernement accepte-t-il l'ordre du jour de MM. Ribot et Poincaré qui résume aussi bien que possible sa politique. (Protestations à gauche.) Cet ordre du jour est ainsi conçu :

La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement et résolvant à pratiquer une politique de réformes démocratiques basée sur l'union des républicains passe à l'ordre du jour. (Applaudissements au centre.)

M. Trouillot modifie son ordre du jour de la façon suivante :

La Chambre approuvant la politique du gouvernement depuis deux ans passe à l'ordre du jour. (Applaudissements à gauche.)

Toujours lui !

M. Trouillot. — J'espère que M. Méline aura à cœur de tenir l'engagement qu'il vient de prendre devant la Chambre et devant le pays. (Applaudissements à gauche.)

L'ordre du jour de M. Ribot n'approuve nullement la politique du cabinet, mais simplement ses déclarations. C'est le contraire de la politique du gouvernement. Il contient une équivoque. (Applaudissements à gauche.) Le ministère Méline a mal vécu, il pouvait mieux finir. (Applaudissements à gauche.)

Réponse de M. Ribot

M. Ribot monte à la tribune.

(Ah ! Ah ! Ah ! ricanements à l'extrême gauche, tumulte.)

M. Ribot. — Je n'éprouve aucun embarras pour m'expliquer à cette tribune. Ce que M. Trouillot voit dans notre ordre du jour n'y est pas. Il ne contient aucune équivoque. Il ne nous convient pas, Messieurs, de nous réfugier dans l'équivoque. (Hueus à gauche, applaudissements prolongés au centre.)

Qui j'ai constamment et loyalement soutenu le cabinet de M. Méline, il ne serait pas digne de moi de désavouer la conduite que j'ai tenue.

J'ai toujours fait appel à l'union des républicains. (Applaudissements.) Mon ami, M. Bourgeois, croit-il avoir rendu cette union facile ? (Applaudissements au centre.)

M. Ribot. — Je n'ai pas à me plaindre de la conduite de M. Méline. Je n'ai qu'à louer sa politique.

Les postillons obéissent terrifiés. Les brigands ! murmurent-ils à demi-voix.

Les cosaques firent mine de prendre leurs fusils, qu'ils portaient en bandoulière.

Un mouvement, et vous êtes morts ! cria le chef de la bande.

Les cosaques comprirent que la défense serait inutile et laissèrent retomber leurs fusils.

L'officier feldjäger, stupéfait de cette agression inattendue, demanda à son compagnon :

— Qu'est-ce que cela veut dire ? Le savez-vous ?

— Oui. Mais n'ayez pas peur ; il ne vous arrivera rien.

Cependant le chef des assaillants disait aux cosaques :

— Jetez vos carabines.

tre. Ce qui nous divise, vous l'avez apporté à cette tribune hier. (Applaudissements au centre.)

M. Brisson. — Je demande la parole. (Vifs applaudissements sur tous les bancs de la gauche qui sont debout et acclament l'ancien président.)

M. Ribot. — Ce que nous ne voulons pas, ce n'est pas de l'impôt sur le revenu, c'est de l'examen inquisitorial des petites fortunes.

Une note à gauche : Et nous ?

M. Léon Bourgeois ne disait-il pas, il y a trois ans, qu'il fallait regarder des deux côtés, en même temps, qu'il ne fallait pas livrer les destinées de la République à ceux qui ne sont pas républicains. Mais il ajoutait qu'il faut combattre le collectivisme. Le jour où il tiendra de nouveau le même langage, il aura beaucoup fait pour l'union des républicains. (Applaudissements au centre.)

M. Paul de Cassagnac monte à la tribune. Un grand silence se produit.

Discours de M. de Cassagnac

M. Paul de Cassagnac. — En mon nom personnel, j'embrasse M. le président du conseil de m'avoir donné l'occasion de reprendre ma politique franchement nette et qui ne peut se retrouver avec celle du cabinet.

Je suis venu ici avec les dispositions d'aider le gouvernement à lutter contre le socialisme, mais M. le président du conseil a accepté un ordre du jour demandant l'union des républicains. Pourquoi ? La République, c'est l'ennemi ! En tenant la droite, M. Méline a commis un acte d'ingratitude.

M. Méline. — Je ne l'ai pas renié. (Violentes interruptions. Toute la gauche debout hue M. Méline.) Je ne peux pas renier un concours que j'en ai pas demandé. (Acclamations.)

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

M. de Cassagnac. — Vous en avez vécu, vous l'avez supporté. Aujourd'hui, vous trouvez plus avantageux d'aller à gauche. C'est votre droit et c'est peut-être votre devoir. En agissant ainsi chaque troupe, désormais, rentrera chez elle. Les républicains seront à gauche et les conservateurs à droite pour lutter sans déguisement drapeau au vent ?

prouve les déclarations du gouvernement, en ce qu'elles ont de contraire au radicalisme et au socialisme. Je n'ai pas plus que d'autres, la crainte des réformes, dont beaucoup ont été étudiées en commun.

Quant à la formule de l'union des républicains, il me sera permis de dire qu'après le spectacle auquel on assiste, elle paraît quelque peu paradoxale.

M. Ribot, aussi bien que M. Bourgeois est incapable de la faire dans cette Chambre ; en donnant ma voix non républicaine à l'ordre du jour, je n'ajouterais pas beaucoup à l'étrangeté du paradoxe. (Applaudissements au centre et à droite.)

M. Deschanel fait connaître qu'en outre de l'ordre du jour de M. Trouillot et de celui de M. Ribot, il a reçu un ordre du jour de M. de Baudry d'Asson ainsi conçu :

« La Chambre considérant qu'aucun ministère républicain ne peut assurer la liberté religieuse, passe à l'ordre du jour. »

M. Baudry d'Asson, au milieu du bruit, veut lire un long papier, on comprend qu'il traite la politique du cabinet de politique de bascule. Quant à lui, il dit que les députés catholiques ne peuvent prolonger l'existence du cabinet. (Très bien sur quelques bancs à droite.)

Le président consulte la Chambre en faveur de la priorité demandée à l'ordre du jour de M. Trouillot.

M. Méline. — Le gouvernement s'oppose à la priorité demandée pour cet ordre du jour et la réclame pour l'ordre du jour de M. Ribot.

Le scrutin donne lieu à pointage. Avant le pointage, il y a quinze voix. Enfin M. Deschanel proclame le résultat du pointage.

La priorité pour l'ordre du jour de M. Trouillot est repoussée par 294 voix contre 271.

Le président. — Je mets aux voix l'ordre du jour de MM. Ribot, Poincaré, Jonard, Leygues et Charles Dupuy, ainsi conçu : « La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement et résolvant à pratiquer une politique de réformes démocratiques fondée sur l'union des républicains, passe à l'ordre du jour. »

M. Isambert. — Je demande la division.

Le président. — La division étant de droit, je mets aux voix la première partie : « La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement. »

Le scrutin donne lieu à un pointage. Après pointage, la première partie est adoptée par 295 voix contre 272.

Cependant M. de Cassagnac très ostensiblement a mis dans l'urne cinq bulletins bleus, c'est à dire hostiles au gouvernement.

On passe au vote sur la deuxième partie : « Et résolvant à pratiquer une politique de réformes démocratiques fondée sur l'union des républicains. »

Elle est adoptée par 527 voix contre 5. Encore les 5 voix de M. de Cassagnac.

Ensuite le président met aux voix une disposition additionnelle présentée par MM. Ricard et Bourgeois du Jura et résolue à ne soutenir qu'un ministère appuyé sur une majorité exclusivement républicaine.

L'agitation est à son comble. Tous les chefs de groupes parcourent les travées donnant leurs dernières instructions.

Le scrutin donne lieu à pointage. Pendant cette opération, l'effervescence est à son comble. M. Ruan, un des secrétaires radicaux, fait signe à ses amis que le cabinet est en minorité. Aussitôt sur tous les bancs de l'extrême-gauche partent les cris de « Démission ! Démission ! » sur l'air des Lampons.

Le président au milieu du tumulte fait connaître les résultats du pointage. Par 295 voix contre 246, l'addition proposée par MM. Bourgeois et Ricard adoptée par le gouvernement est adoptée.

C'est du délire à gauche. Les cris de : « Démission ! à la porte ! » se croisent.

Le président fait connaître que M. Ducloux propose l'adjonction suivante à l'exclusion des socialistes :

M. Méline. — Pour les mêmes raisons de principe qu'il m'a fait combattre l'adjonction de la disposition de MM. Ricard et Bourgeois, le gouvernement repousse l'adjonction de M. Ducloux. (Applaudissements au centre.)

L'addition de M. Ducloux est repoussée par 492 voix contre 36.

Victoire du gouvernement

Le vote est alors ouvert sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. Ribot, mais M. Denys Cochin demande la parole : « Je voterai, dit-il, contre l'ensemble, mais je proteste contre l'exclusion de la droite. »

M. Léon Bourgeois. — A bas les despoles !

M. Baudry d'Asson. — L'ordre du jour dans son ensemble comportant l'approbation des déclarations du gouvernement, nous voterons contre.

Le scrutin a lieu au milieu d'une violente agitation. A droite on se consulte. Beaucoup de membres parmi cette assemblée votent pour M. Méline.

Le scrutin donne lieu à un pointage. M. Jourde, l'un des secrétaires fait signe qu'il y a 7 voix en faveur du ministère.

Le cabinet est sauvé, il y a 12 voix de majorité, après pointage. Les ministres sont très entourés. On les questionne sur leurs intentions. Ils se montrent très réservés. En tous cas, le président du conseil va se rendre à l'Élysée pour demander à ce que le conseil des ministres qui devait avoir lieu demain matin soit renvoyé à 2 h. 1/2 de l'après-midi. M. Méline voulant consacrer sa matinée à l'examen de la situation.

